

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE****BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2014

## DECISION

Numéro 14 – 09 – 072

**Décision 2 : L'attribution du marché de fourniture, montage et réparation de pneumatiques.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 14 novembre 2014, s'est réuni le 21 novembre 2014 à partir de 14 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

*Étaient présents* : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (5<sup>ème</sup> membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

**Exposé du rapport effectué par le Président :**

Le marché cité en objet est décomposé en 2 lots définis comme suit :

- ✓ **Lot n° 1 : Fourniture de pneumatiques pour véhicules de moins 3,5 T** : ce lot ne concerne que la fourniture sans réalisation de prestation. Les pneumatiques seront livrés au centre technique des matériels départemental. Le montant annuel de ce lot est estimé à 28 000 euros HT.
- ✓ **Lot n° 2 : Fourniture, montage et réparation de pneumatiques pour véhicules de plus de 3,5** : ce lot comportera les prestations suivantes : la dépose et repose de roues, le remplacement de pneumatiques, la fourniture et la livraison de pneumatiques. Les prestations pourront être réalisées sur tout le département. Le montant annuel de ce lot est estimé à 16 000 euros HT.

Les deux lots sont des marchés à bons de commandes sans montant minimum ni maximum.

La durée du marché est fixée à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015 et est tacitement reconductible 3 fois pour une période de 1 an.

Le marché sera attribué en fonction des critères énoncés ci-dessous.

- Lot 1 relatif à la fourniture de pneumatiques -3,5 T

Critère unique : Prix remis des pneumatiques

- Lot 2 relatif à la fourniture, montage et réparation de pneumatiques + 3, 5 T

Prix remis des pneumatiques : **70 %**

Prix remis des prestations : **30 %**

La commission d'appel d'offres a examiné ce dossier le 21 novembre 2014 afin de procéder à l'attribution du marché.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le bureau du conseil d'administration confirme le choix de la commission d'appel d'offres concernant l'attribution du marché de fourniture, montage et réparation de pneumatiques comme suit :

1	Fourniture de pneumatiques pour véhicules de moins de 3,5 T	<b>EUROMASTER France SNC</b> 180 avenue de l'Europe 38 330 Montbonnot
2	Fourniture, montage et réparation de pneumatiques pour véhicules de plus de 3,5 T	<b>EUROMASTER France SNC</b> 180 avenue de l'Europe 38 330 Montbonnot

**Article 2 :** Le Président est autorisé à signer les pièces du marché sous réserve de la production par la société retenue des pièces visées à l'article 46 du code des marchés publics.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire

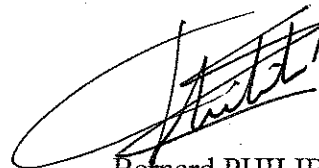
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20141121-14-09-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2014

Publication : 08/12/2014



Bernard PHILIBERT